

Plan de sécurité périnatale

Qu'est-ce qu'un plan de sécurité périnatale?

Un *plan de sécurité périnatale* est un ensemble de stratégies possibles qu'un-e client-e choisit pour éviter de subir d'autres violences. Chaque plan de sécurité est unique et permet aux client-e-s de réfléchir à la façon d'accroître leur sécurité au sein de la relation ou à la manière de la quitter.

Comment puis-je créer un plan de sécurité périnatale avec la personne cliente?

Travaillez avec la personne cliente afin de créer un plan qui correspond à ses besoins. Connaissez vos limites en tant que sage-femme; un-e intervenant-e formé-e sur la violence par partenaire intime (VPI) pourra vous aider à déterminer tout ce que la personne doit faire pour créer un plan de sécurité qui se tient. Le processus de création du plan peut renforcer le sentiment de pouvoir de la personne par rapport à la situation.






Il n'existe pas de plan de sécurité qui convient à tout le monde. Certains des préparatifs inclus dans le plan peuvent sembler évidents, mais il est parfois difficile de voir clair ou de prendre des décisions logiques dans un moment de crise. Il est important de savoir que ce ne sont pas toutes les suggestions qui fonctionneront, et que certaines pourraient même entraîner un risque encore plus grand. Les survivant-e-s savent ce qui leur convient et quelles actions sont ou ne sont pas appropriées dans leur situation.

Rappelez-vous de ne pas poser de jugement ou de ne pas prendre des décisions à la place de la personne. Quitter une relation n'est pas toujours une option sécuritaire. En fait, quitter un-e partenaire violent-e est considéré comme étant la période la plus dangereuse pour un-e survivant-e. Lorsque la personne qui commet des violences sent qu'elle perd du pouvoir sur sa victime, elle peut devenir encore plus contrôlante, menaçante et violente, et peut parfois même tuer.



PRINCIPAUX ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE :

Commencez par vous familiariser avec un modèle de plan de sécurité périnatale (voir les ressources plus bas) pour ensuite créer un plan personnalisé. Quelques points importants pour la création du plan :

-  **Commencer par le point de vue de la personne cliente sur la violence**
-  **Écouter activement**
-  **Prendre en compte les préoccupations et les questions de la personne dans le processus**
-  **Éviter les termes juridiques ou médicaux**
-  **Communiquer simplement et efficacement**

Lorsque vous créez un plan de sécurité périnatale adapté à la situation de la personne, passez en revue ces conseils de sécurité et travaillez avec la personne pour prendre les mesures les plus judicieuses. Lorsque des enfants sont impliqués, il peut être nécessaire de créer un plan de sécurité distinct pour eux, avec leur participation.

Les plans de sécurité périnatale doivent être revus/révisés régulièrement.

Directives pour la conversation

Si la personne cliente souhaite vous parler, les recommandations suivantes peuvent vous aider à préparer un plan de sécurité périnatale basé sur ses forces et son expérience :

- Posez des questions qui vous aideront à connaître ses stratégies d'adaptation et ses ressources.
- Demandez-lui ce qu'elle a fait par le passé et quel en a été le résultat.
- Posez des questions sur son réseau de soutien : est-ce que quelqu'un d'autre est au courant de la violence? Peut-elle penser à une personne en qui elle aurait confiance pour lui parler de sa situation? Comment les personnes dans son entourage ont-elles réagi à la situation?

Quelques pistes de réponse pour la sage-femme :

- Réconfortez la personne cliente en lui expliquant qu'elle ne mérite pas d'être maltraitée et que la personne qui a commis les violences est la seule responsable de la violence.
- Dites à la personne cliente qu'elle a le droit de se sentir comme elle se sent, qu'elle soit dépassée par les événements, terrifiée, en colère, amère, épuisée, en larmes, désespérée (ou toute autre émotion).
- Dites à la personne cliente que vous savez combien il lui faut de courage et de force pour vous parler de sa situation.

ÉLÉMENTS LES PLUS IMPORTANTS À ÉVALUER

Les aspects les plus importants de la divulgation de la personne cliente qui doivent être évalués par la sage-femme sont les suivants :

1. Le potentiel de récidive et d'homicide/féminicide de la personne violente
2. L'engagement de la personne survivante dans la relation violente – c'est-à-dire, prévoit-elle de la quitter ou de rester; est-elle en train de partir ou est-elle déjà partie
3. L'état psychologique de la personne survivante
4. Les ressources disponibles auprès de la famille de la personne survivante, de son employeur et du public
5. Les enfants de la personne survivante

RESSOURCES CONNEXES :

- [Modèle de plan de sécurité bref et détaillé](#)
- Guide interactif de planification de la sécurité (en anglais) : <https://www.thehotline.org/plan-for-safety/create-a-safety-plan/>

RÉFÉRENCES:

BC Ministry of Justice, and BC Housing. *Creating a Safety Plan*. 2015, <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/justice/criminal-justice/victims-of-crime/service-providers/training#safety-planning>. Accessed 10 March 2023.

Family Violence Research Group. *Safety Strategies Safety Planning for Survivors of Domestic Violence and Their Children A Booklet Developed by the Family Violence Research Group UNCG Department of Counseling and Educational Development*. 2013, www.dvsafetyplanning.org.

Massachusetts Behavioral Health Partnership. *Crisis Planning Tools for Families: A Companion Guide for Providers*. 2011, https://www.masspartnership.com/pdf/crisis-planning-tools_guide_for_providersfinal.pdf. Accessed 10 March 2023.